



AR-500 SiC Résine

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AR-500 SiC Résine
Autres moyens d'identification	Résine de mortier
Famille du produit	Vinyl Ester Résine
Usage recommandé	Mélangé avec un autre composant pour former un mortier résistant à la corrosion.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	098

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 5; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 5; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 5; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H226 Liquide et vapeur inflammables.

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

H333 Peut être nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil(s) de prudence :

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 01 de 09

Prévention :

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et d'autres équipements antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P261 Éviter de respirer vapeurs.

Intervention :

- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
- P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :

- P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Élimination :

- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs. Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
styrène	100-42-5	40-50	None	
Résine d'ester vinylique	68610-47-9	50-60	None	
Additif, secret de fabrication		<3	None	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 02 de 09

mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'ingestion : danger d'aspiration.

En cas d'inhalation : à fortes concentrations peut irriter le nez et la gorge. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

En cas de contact avec la peau : peut causer une légère irritation.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire, peau.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 03 de 09

lieux de travail. NE PAS fumer sur les lieux de travail. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 120°F (49°C).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
styrène	20 ppm	40 ppm	100 ppm	200 ppm		

ACGIH TLV: 20 ppm 8 heures TWA

ACGIH STEL: 40 ppm, 15 minutes

OSHA PEL: 100 ppm 8 heures TWA

OSHA Plafond: 200 ppm

Canada:

Colombie-Britannique: 50 ppm 8 heures TWA

Alberta: 50 ppm 8 heures TWA

Québec: 50 ppm 8 heures TWA

Ontario: 50 mg / m³, 8 heures TWA;

213 ppm, 15 minutes

Saskatchewan: 215 ppm, 15 minutes

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

TLV® = Valeur limite d'exposition. TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. PEL = Limite d'exposition admissible.

OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune - ambre. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Sûcrée
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~ 4.8

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 04 de 09

Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	294 °F (146 °C)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	80 - 90 °F (27 - 32 °C) (en vase clos)
Taux d'évaporation	> 1 (éther de diéthylyle = 1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	6.1% (supérieure); 1.1% (inférieure)
Tension de vapeur	6.398 mm Hg (0.853 kPa) à 25 °C
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	1.07 à 68 °F
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	914 °F (490 °C) (styrène)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	> 20.5 mm ² /s (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet
Densité en vrac	~ 66.77 lb/ft ³ (1070.00 kg/m ³)
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non sensible à un impact mécanique. Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Entreposage prolongé. Exposition prolongée à de hautes températures. >100°F (38°C).

Matériaux incompatibles

Éviter: acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), acides organiques (p. ex. acide acétique), acides inorganiques (p. ex. acide hydrofluorique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), halogènes (p. ex. chlore), agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 05 de 09

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; produits chimiques toxiques; produits chimiques irritants.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
styrène		5,000 (rat)	

CL50 (Inhalation)

Aucun renseignement trouvé.

DL50 (Ingestion)

> 4000 mg/kg (rat)

DL50 (Cutané)

> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. La vapeur irrite aussi les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Une concentration élevée peut déplacer l'oxygène contenu dans l'air. Une faible teneur en oxygène peut entraîner divers symptômes tels qu'une respiration rapide, une fréquence cardiaque élevée, des malaises, des sautes d'humeur et de la fatigue. Au fur et à mesure que la teneur en oxygène diminue, des nausées et des vomissements, une perte de conscience, des convulsions, un coma et la mort peuvent se produire. Les symptômes apparaissent plus rapidement avec l'effort physique. Le manque d'oxygène peut provoquer des dommages permanents aux organes incluant le cerveau et le cœur. À fortes concentrations effets nocifs sur le foie, irritation du nez et de la gorge.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer effets nocifs sur le foie, irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires. Peut causer effets sur le système nerveux central. Peut causer Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

À fortes concentrations peut causer perte auditive. (styrène)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
styrène	Groupe 2B	A4	Raisonnement anticipé	Non listée

CIRC : Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain. (styrène)

NTP : Raisonnement anticipé comme étant cancérogène pour l'humain. (styrène)

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 06 de 09

Ne nuit pas à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

Ne cause pas d'effets sur les fonctions sexuelles et la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Ne cause pas d'effets sur ou par la lactation.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
styrène	4.02-10 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; régime dynamique)	4.7 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; régime dynamique)		4.9 mg/L (Selenastrum capricornutum (algue); 72 heures)

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
styrène	0.1-1.01 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule))		1.01 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; semi-statique)	

Persistence et dégradation

(styrène) Biodégradabilité: Facilement Biodégradation: >60%, 10 jours.

Potentiel de bioaccumulation

(styrène) facteur de bio-concentration: <100 coefficient de partage n-octanol-eau (log K_{ow}) : 2.96 77 F (25 C).

Mobilité dans le sol

(styrène) Coefficient de partage sol / eau (K_{oc}) 352.

Autres effets nocifs

(styrène) toxique pour la vie aquatique.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 07 de 09

OMI (transport maritime)	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III
IATA (transport aérien)	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III
TMD au Canada	UN1866	Résine en solution, inflammable	3	III

Dangers environnementaux Polluant marin (styrène)

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 313 : Styrène 43.39%

SARA Title III - Section 311/312 : Risques de réactivité Risques d'incendie Danger pour la santé aiguë Danger pour la santé chroniques

Massachusetts Right To Know :

New Jersey Right To Know :

Pennsylvania Right To Know :

California Proposition 65 : cancer (Benzène) Troubles de la reproduction: (Benzène) (Toluène)

CERCLA : 2304lb (Produit) 1000lb. (styrène)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 3 Instabilité - 2

Selon : styrène

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée le 19 mai, 2020

Indicateurs de révision

Révision 4

Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 19 mai, 2020:

Autres informations.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous

Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational

Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and

Health Administration des États-Unis

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : AR-500 SiC Résine - Ver. 4

FDS No. : 098

Date de préparation : le 01 juin, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 19 mai, 2020

Page 08 de 09

Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis

REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.